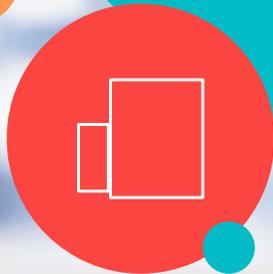
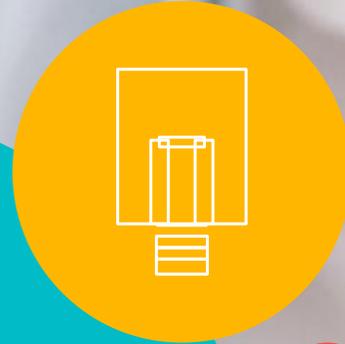




Service social en
faveur des élèves
DSDEN 89





Présentation du service social en faveur des élèves

- Une conseillère technique
- 14 assistants sociaux (dont un poste MDPH à 60%)
- Une secrétaire pour le service médico-social
- 33 collèges
- 11 lycées
- 1 EREA

DSDEN 89 -12 bis boulevard Gallieni- 89000 Auxerre
Secrétaire : Claudine Bonhenry
spsfe89@ac-dijon.fr tél. : 0386722049
Conseillère technique de service social/ Référente harcèlement : Nicole Paris
asct89@ac-dijon.fr tél. : 0386722050



SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES - année scolaire 2020 - 2021

☛ La résidence administrative de chaque A.S. apparaît en gras en début de planning -

révision le 22/02/2021 Page 1/2

	Marie BOUSTRON	Patricia BRAULT	Claudine GUILLAUME	Nicole PARIS <i>A la demande</i>	Isabelle GUIVARCH	Anne Laure JACROT	Armelle LATY
<i>Matin</i> LUNDI <i>A. Midi</i>	Lycée J. Fourier AUXERRE 03.86.72.53.10 Poste 141	Collège A. Malraux PARON 03.86.65.50.72	Lycée C.et R. Janot SENS 03.86.95.72.00 poste 125 ou LD 03.86.65.10.57	Collège A. Camus AUXERRE 03.86.94.27.50 ----- Lycée Vauban AUXERRE 03.86.72.59.80	Collège J. Prévert MIGENNES 03.86.80.18.33	semaine A paire Lycée L. Davier JOIGNY 03.86.92.40.00 semaine B impaire Collège Michel Gondry CHARNY 03.86.63.61.37	1 semaine /2 Lycée Chevallier d'Eon TONNERRE 03 86 55 08 01 ou Clg A.Minard TONNERRE 03.86.55.10.67
<i>Matin</i> MARDI <i>A. Midi</i>	Collège P. Bert AUXERRE 03.86.72.10.90 Poste 329	Lycée P.et M. Curie SENS 03.86.95.72.00	Lycée C.et R. Janot SENS 03.86.95.72.00 poste 125 (1 mardi sur 2) Collège Villeneuve l'Archevêque 03 86 96 88 30		Matin : Service/Collège P.Fourrey MIGENNES ----- Après midi : Collège Ph. Cousteau BRIENON 03.86.80.56.02.80	Lycée Louis Davier JOIGNY ou 03.86.92.40.00 ou LD 03.86.92.46.74 ou poste 4522	Collège P. et J. Lerouge CHABLIS 03.86.18.92.00
<i>Matin</i> MERCREDI <i>A. Midi</i>	Service/Collège P. Bert AUXERRE 03.86.72.10.90	Service/Lycée P. et M. Curie - SENS	Télétravail	Collège A. Camus AUXERRE 03.86.94.27.50		Service/Lyc. L. Davier JOIGNY 03.86.92.40.00	Service/ Collège A. Minard TONNERRE 03.03 86 55 10 67
<i>Matin</i> JEUDI <i>A. Midi</i>	Collège P. Bert AUXERRE 03.86.72.10.90 Poste 329	Collège du Gâtinais ST VALERIEN 03.86.88.61.15	Lycée C.et R. Janot SENS 03.86.95.72.00 poste 125 ou LD 03.86.65.10.57	Collège A. Camus AUXERRE 03.86.94.27.50	Collège P. Fourrey MIGENNES 03.86.80.00.66.	Collège la Croix de l'Orme AILLANT 03.86.63.58.70	Collège A. Minard TONNERRE 03.03 86 55 10 67
<i>Matin</i> VENDREDI <i>A. Midi</i>	Lycée J. Fourier AUXERRE 03.86.72.53.10 Poste 141	Lycée P. et M. Curie SENS 03.86.95.72.00	Lycée C. et R. JANOT SENS 03.86.95.72.00 poste 125 ou LD 03.86.65.10.57	Lycée Vauban AUXERRE 03.86.72.59.80	Collège J. PREVERT 03.86.80.18.33 ----- Collège P.Fourrey MIGENNES 03.86.80.00.66	Lycée Louis Davier JOIGNY 03.86.92.46.74 ou 03.86.92.40.00	1 semaine/2 Collège la Chênevière des arbres ANCY LE FRANC ou Collège des Mîles NOYERS 03 86 75 19 90 03.86.75.19.90
<i>à la demande</i>	Lycée St Germain AUXERRE 03.86.94.94.60						

SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES - année scolaire 2020 - 2021

☛ La résidence administrative de l'AS apparaît en gras en début de planning

rév. 02-2021

Page 2/2

	Agnès KOVALTCHOUK	Sylvie LAFILLE	Céline MAITREJEAN	Hélène GHYS	Juliette PASSERON	Astrid SQUILLARIO	Yann VAUCAMPS
<i>Matin</i> <i>LUNDI</i> <i>A.Midi</i>	Collège M. Aymé ST FLORENTIN 03.86.43.78.80	Collège des Chaumes AVALLON 03.86.34.82.90	Collège Marie Noël JOIGNY 03.86.62.46.57	M.D.P.H. 03.86.72.87.66	Service Collège des Champs- Plaisants SENS ----- Collège Mallarmé SENS 03 86 65 88 40	1 semaine/2 Collège C. Debussy VILLENEUVE LA G. 03.86.66.05.66 ou 1 s/2 Collège Chateaubriant VILLENEUVE/YONNE 03.86.87.11.23	Cité scolaire P. Larousse TOUCY 03 86 44 14 34
<i>Matin</i> <i>MARDI</i> <i>A. Midi</i>	Collège D. Rochereau AUXERRE 03.86.72.08.80	Collège M. Clavel AVALLON 03.86.34.08.53	Collège Marie Noël JOIGNY 03.86.62.46.57	M.D.P.H. 03.86.72.87.66	Collège R. de la Bretonne PONT SUR YONNE 03.86.67.03.87	Collège Montpezat SENS 03.86.65.87.00	Collège de Puisaye 03.85.74.07.74 Site en fonctions demandes 03.86.74.97.15 Bléneau ou 03.86.45.51.82 St Sauveur
<i>Matin</i> <i>MERCREDI</i> <i>A. Midi</i>	Service /clg ST FLORENTIN ou autre selon besoin	Service (M. Clavel ou Lycée des Chaumes selon besoins)	Service collège M. Noël JOIGNY	Collège Jean Bertin ou Lycée J. Amyot	Champs-Plaisants SENS 03.86.83.96.00	Service Collège Monpezat SENS	Service Cité scolaire TOUCY
<i>Matin</i> <i>JEUDI</i> <i>A. Midi</i>	Collège M. Aymé ST FLORENTIN 03.86.43.78.80	1 semaine /2 Collège L. Gourhan VERMENTON 03.86.81.69.05 1 semaine /2 Collège M. Clavel AVALLON 03.86.34.08.53	EREA JOIGNY 03.86.62.07.90	Collège Jean Bertin ST GEORGES / B 03 86 48 33 44	Collège Mallarmé SENS 03.86.65.88.40	Collège C. Debussy VILLENEUVE LA G. 03.86.66.05.66	Collège J. R. Coignet COURSON 03.86.51.52.44
<i>Matin</i> <i>VENDREDI</i> <i>A. Midi</i>	Collège Denfert-Rochereau AUXERRE 03.86.72.08.80	Lycée des Chaumes AVALLON 03.86.34.92.40.	EREA JOIGNY 03.86.62.07.90	M.D.P.H. 03.86.72.87.66	Collège Champs Plaisants SENS 03.86.83.96.00	Collège Chateaubriant VILLENEUVE/YONNE 03.86.87.11.23	Cité scolaire P. Larousse TOUCY 03 86 44 14 34
<i>à la demande</i>				Lycée J. Amyot AUXERRE 03.86.94.21.70			

Les adresses e-mail

Marie BOUTRON
marie.boutron@ac-dijon.fr

Patricia BRAULT
patricia.brault@ac-dijon.fr

Claudine GUILLAUME
claudine.guillaume@ac-dijon.fr

Isabelle GUIVARCH
isabelle.guivarch@ac-dijon.fr

Les adresses e-mail

Anne-Laure JACROT
anne-laure.jacrot@ac-dijon.fr

Agnès KOVALTCHOUK
agnes.kovaltchouk@ac-dijon.fr

Sylvie LAFILLE
sylvie.lafille@ac-dijon.fr

Les adresses e-mail

Armelle LATY
armelle.laty@ac-dijon.fr

Céline MAITREJEAN
celine.maitrejean@ac-dijon.fr

Hélène GHYS
helena.ghys@ac-dijon.fr

Les adresses e-mail

Juliette PASSERON
juliette.passeron@ac-dijon.fr

Astrid SQUILLARIO
astrid.squillario@ac-dijon.fr

Yann VAUCAMPS
yann.vaucamps@ac-dijon.fr



Définition du
travail social
(haut conseil du
travail social
23/02/2017)

- « Le travail social est un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social et les savoirs issus de l'expérience des personnes concernées, dans un processus de co-construction.
- 



Il se fonde sur la relation à l'autre, dans sa singularité et le respect de sa dignité. Il vise à permettre l'accès effectif de tous à l'ensemble des droits fondamentaux et à assurer la place de chacun dans la cité.

Le travail social s'inscrit historiquement dans les valeurs républicaines, le respect des droits de l'homme et du citoyen et la Constitution. Les principes de solidarité, de justice sociale, de laïcité, de responsabilité collective, et le respect des différences, des diversités, de l'altérité sont au cœur du travail social.

Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation citoyenne, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, la transformation sociale, le développement social, la cohésion de la société. Il participe au développement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes dans leur environnement.

En cohérence avec la définition internationale, et défini au niveau national, le travail social se décline sur les territoires dans le respect des principes généraux énoncés » .

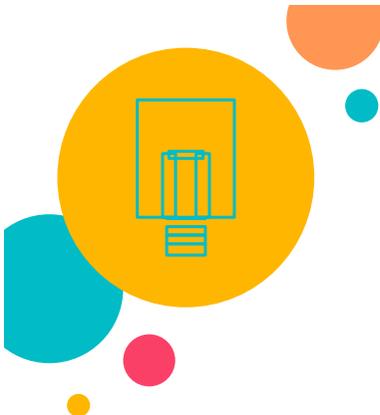




Service social scolaire: 5 axes prioritaires

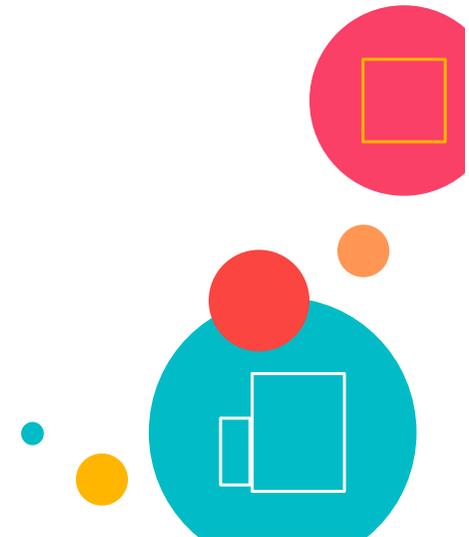
- Soutien à la parentalité
- Soutien à la réussite scolaire pour tous
- Amélioration du climat scolaire
- Protection de l'enfance
- Formation/Veille sociale/Service





Axe 1: Soutien à la parentalité:

- Favoriser l'accès aux droits
- Soutenir et accompagner les parents dans leurs fonctions éducatives
- Mettre en place des actions de soutien à la parentalité dans la scolarité
- Concourir au renforcement des liens école/parents les plus éloignés en mobilisant le réseau partenarial



Favoriser l'accès aux droits



- .-A partir de l'analyse des chiffres des établissements scolaires (% des CSP défavorisées et % boursiers) tendre à améliorer l'accès aux droits aux bourses
- Informer, accompagner et orienter vers les services extérieurs (CPAM, CCAS, MSA, CAF, bailleurs sociaux, Conseil départemental)

➤ Accompagner/orienter les familles nouvellement arrivées en France / liens avec les services d'accompagnement

➤ Participer à la gestion des fonds sociaux (réalisation d'un dossier technique pour les chefs d'établissement)

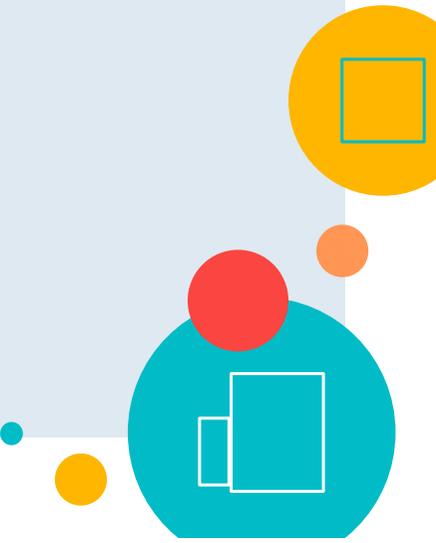
➤ Accompagner/ informer/orienter les victimes de violences conjugales : protocoles départementaux (police, gendarmerie, ADAVIRS, CIDDF, conseil départemental, préfecture)





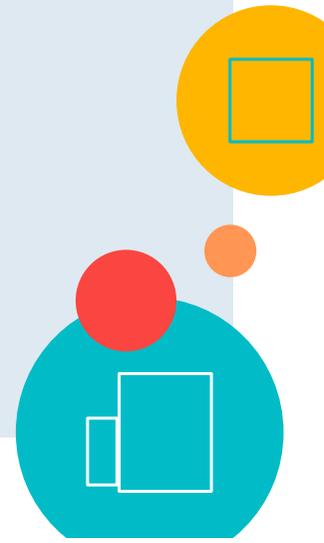
Soutenir et accompagner les parents dans leurs fonctions éducatives

- Analyser les demandes d'aide: identification et adhésion des potentialités de chacun (enfant/parents)
- Repérer les fonctionnements éducatifs des systèmes familiaux avec les familles
- Exercer une fonction de médiation entre les enfants et leurs parents

- Informer, accompagner orienter vers les partenaires spécialisés
- 

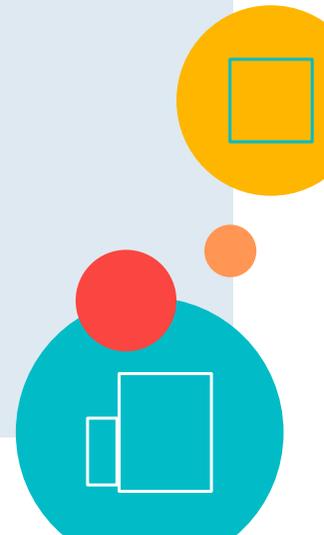


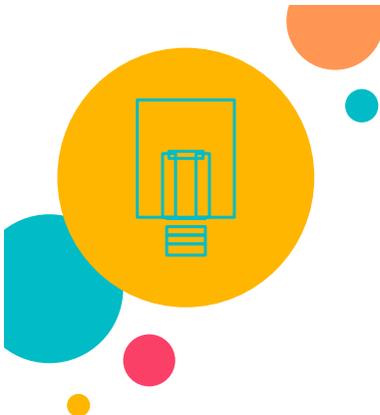
Mettre en place des actions de soutien à la parentalité dans la scolarité

- Implication dans les actions « mallettes des parents », espaces parents,...
 - Diffusion aux parents de documents élaborés par le service :
 - fiche parents de “3ème”
 - fiche élève de terminale
 - Participation aux réunions d’accueil parents 6ème, ..., réunion parents/profs, actions REAAP,...
- 



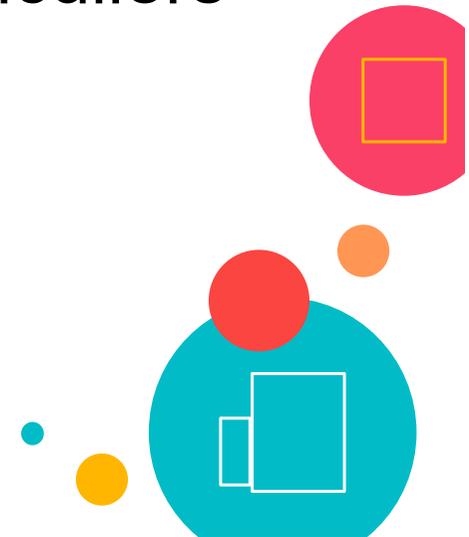
Concourir au
renforcement des liens
école/parents les plus
éloignés en mobilisant
le réseau partenarial

- Repérage des familles les plus éloignées géographiquement, socialement, culturellement de l'école et travail avec les équipes des établissements scolaires pour favoriser le dialogue (rapprochement famille/CPE, famille/professeur principal...)
 - Participation et/ou impulsion d'actions menées hors établissement scolaire en lien avec les partenaires tels que les centres sociaux ou les associations (CLAS)...
 - participation aux actions REAAP
- 



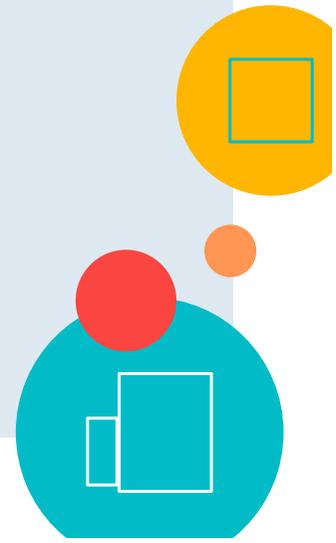
Axe 2 : Soutien à la réussite scolaire de tous

- Décrochage, absentéisme
- Inclusion scolaire: enfants à besoins particuliers
- Orientation spécifique



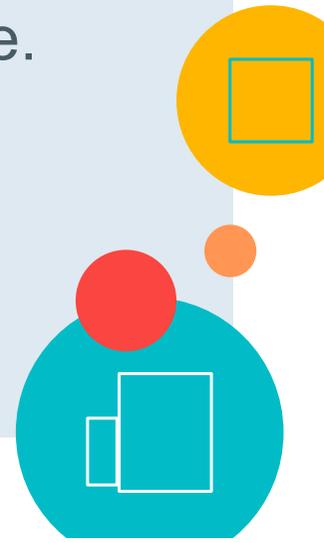


Décrochage, absentéisme

- Participation aux GPDS(référence), commissions de suivi, cellules de veille,...
 - Conseil technique et travail en lien avec les partenaires internes à l'éducation nationale et des autres institutions (CD, PJJ, CPEY,...) pour les situations complexes.
 - Participation à la procédure de suivi de l'assiduité scolaire (circulaire)
 - Visites à domicile
 - Médiation entre famille et établissements scolaires
- 

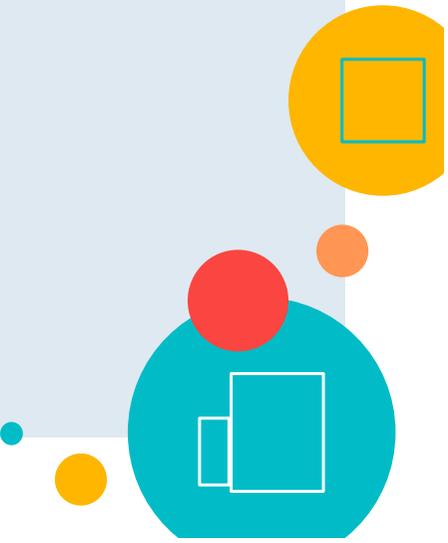


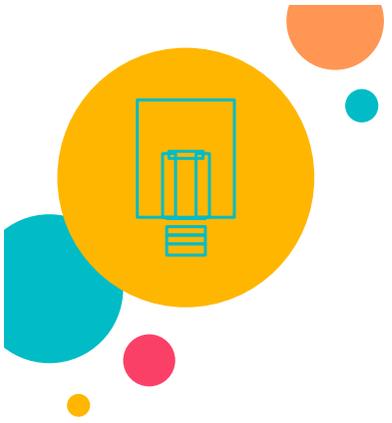
Inclusion scolaire . Enfants à besoins particuliers

- MDPH: soutien aux familles dans la démarche, participation aux ESS et/ou équipes éducatives
 - Primo-arrivants: travail partenarial/analyse conjointe avec les partenaires
 - protocole spécifique pour certains enfants pris en charge par l'aide sociale à l'enfance.
 - Multirécidivistes de conseil de discipline
- 



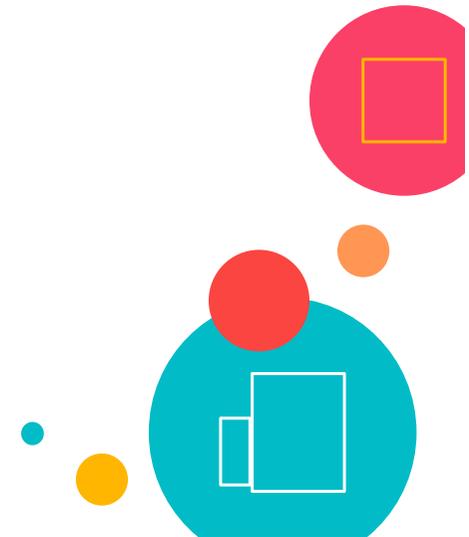
Orientations spécifiques

- Participation aux CDO: évaluation sociale et participation à la CDO
 - Classes relais: évaluation sociale et travail d'accompagnement des familles
- 



Axe 3 : Amélioration du climat scolaire

- Contribuer à l'amélioration du climat scolaire
- Participer à la citoyenneté





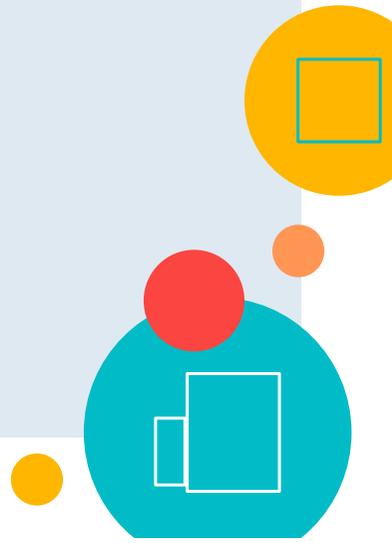
Contribuer à l'amélioration du climat scolaire

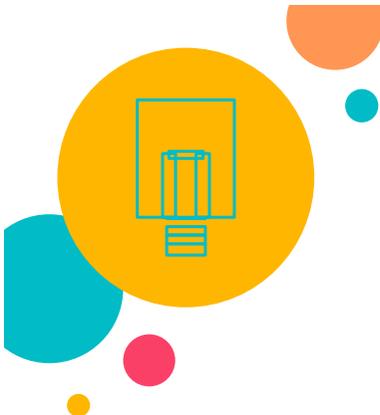
- Participation à la prévention des violences et du harcèlement
 - Soutien individuel : maîtrise des techniques d'entretien et d'écoute
 - Médiation dans les situations de tension
 - Mise à profit de la formation « approche comportementale de l'école Palo Alto » directement auprès des élèves ou en conseil technique auprès des équipes
 - Participation aux CUMP et cellules d'écoute
- 



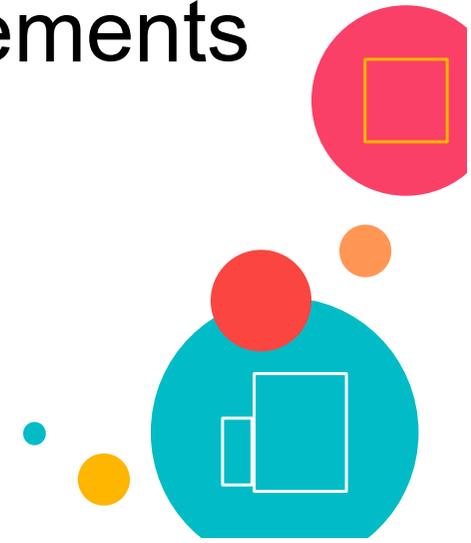
Participer à la citoyenneté

Actions collectives : AS pilote ou en partenariat :

- Les discriminations
 - Préventions des violences (élèves de 6ème)
 - Éducation à la sexualité
 - Atelier Bien être santé citoyen
 - Gestion du stress
 - Formation des délégués
- 



Axe 4 : Protection de l'enfance

- Contribuer à la protection de l'enfance
 - Conseil technique dans les établissements
- 



Contribuer à la protection de l'enfance

- Repérage des situations de danger
 - Évaluation socio-familiale
 - Travail sur les réponses adaptées
 - Rédaction de rapports d'évaluation : information préoccupante, demande d'aide (AED), signalement parquet
 - Liaisons partenaires pour la continuité de la prise en charge
- 



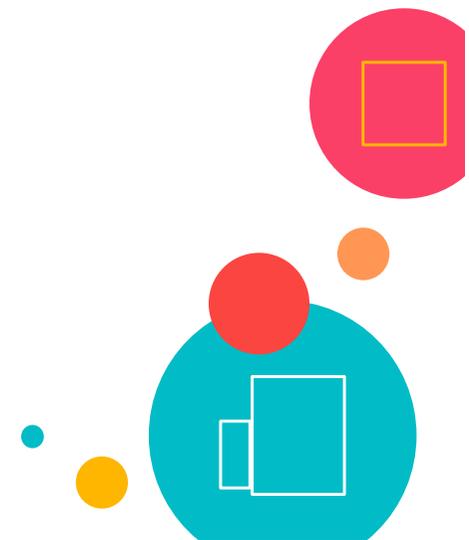
Conseil technique dans les établissements

- Élaboration et diffusion de la plaquette « un élève vous fait des confidences »
 - Diffusion des trames d'IP et/ou de signalement parquet dans le cadre du protocole
 - Expertise de l'analyse dans la connaissance des réseaux extérieurs administratifs et judiciaires
 - Accompagnement des équipes dans toute la procédure
 - Rappel des règles éthiques en lien avec le respect de la vie privée
- 



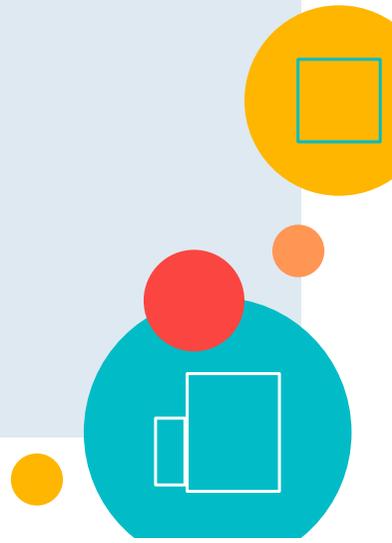
Axe 5: Formation, veille sociale et service

- Formation initiale et continue
- Fonction de veille sociale
- Vie du service



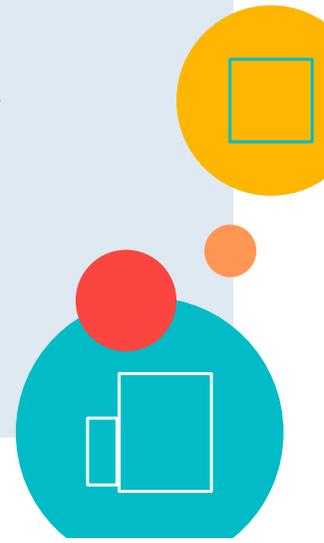


Formation initiale et continue

- Accueil des stagiaires
 - Accueil des personnels nouvellement nommés
 - Formation continue / nécessité de mise à jour permanente : législation, protocoles,
 - Analyse de pratique
 - Possibilité d'accéder à des DU : (DIF) psychopathologie des adolescents, ..
- 



Fonction de veille sociale

- Analyse de l'évolution du travail pour s'adapter aux nouveaux besoins.
 - Travail en bassin de vie sur les indicateurs : approche des territoires dans leurs spécificités.
 - Analyse des bilans. Partage des données
- 



Vie du service

- Réunions de service : partage et harmonisation des pratiques, intervenants extérieurs dans les domaines du droit, des nouvelles politiques sociales, échange d'informations.
 - Mutualisation des actions collectives
 - Travail à la constitution de dossiers et de fiches techniques (absentéisme, fonds sociaux....)
 - Cohésion d'équipe
- 